

Décision 93-D-22 du 09 juin 1993

relative à une saisine de la société anonyme
'Théâtre de la Renaissance' concernant des
pratiques de la Société civile de perception et
de distribution des droits des artistes-
interprètes de la musique et de la danse
(Spedidam)

Posted on: 19 juin 1993 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision

29.07 Ko